



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence de l'eau
Loire-Bretagne



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



Région
PAYS DE LA LOIRE

JOURNÉE RÉSEAU ANIMATION SAGE

Mardi 16 juin 2020

Ordre du jour

14h-14h45 Actualités régionales

14h45-15h15 Actualités bassin SDAGE/PDM/etc.

15h15-16h Tour de table actualités SAGE

Pour une visio/audio sereine

- Micro en muet sauf quand on souhaite parler
- Prise de parole concise
- Rappel de son identité quand on parle

1 – Actualités régionales

1.1 – Informations gouvernance régionale & CT Eau

1.2 – Actualités thématiques :

Eau : captages, gestion quantitative, renouvellement des CLE

Document d'accompagnement : D3_Fonctionnement_CLE_état_d'urgence_sanitaire_note_explicative

Biodiversité : Présentation dispositifs TEN&Ligerbocage

Document d'accompagnement : D4_Plaquette_TEN_Pays-de-la-Loire



Rappel contexte

- Un état des eaux préoccupant
- L'eau, priorité de l'action de la Région et de l'État
- Des engagements communs inscrits au contrat d'avenir
- Validé fin 2019



37 engagements pour :

- Mobiliser les acteurs régionaux
- Améliorer la gouvernance et l'articulation avec autres politiques
- Accélérer la mise en œuvre des projets
- Augmenter les moyens consacrés



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Établissement public du ministère
chargé du développement durable



PLAN EAU ETAT-REGION

Gouvernance de l'eau

BASSIN LOIRE-BRETAGNE



Comité de Bassin
Loire Bretagne



Comité ligérien

Partage des enjeux régionaux afin de les défendre auprès des instances de bassin

RÉGION



Conférence ligérienne
de l'eau



Instance d'échanges et d'information sur l'eau.
Pourrait évoluer vers une instance consultative.
Tous les acteurs de l'eau en région

Comité stratégique régional
de l'eau (CSRE)



Pilote la mise en œuvre de la stratégie régionale.
Suit le plan eau Etat-Région.
Services et opérateurs de l'Etat, Région, Départements

Gouvernance de l'eau

DÉPARTEMENT



Comité départemental
de l'eau (CDE)



Instance d'échanges et d'information sur l'eau.
Partage des enjeux et suivi des actions à l'échelle
départementale.
Tous les acteurs de l'eau en département.

BASSIN VERSANT



Commission locale
de l'eau (CLE)



Elaboration et suivi de la mise en œuvre des
SAGE. Avis sur les projets locaux.

Comités de pilotage



Elaboration des stratégies et feuilles de route des
territoires (CT* Eau)

Comités techniques



Instance technique préparatoire des comités de
pilotage



Le Contrat Territorial Eau



**Réseau des animateurs de SAGE
Pays de la Loire
16 juin 2020**



Le CT Eau : Définitions

- ❖ **Historiquement, issu de :**
 - ❖ Contrat territorial de l'agence de l'eau
 - ❖ Implication des départements, cofinancement
 - ❖ CRBV de la Région
- ❖ **2017 : souhait de mutualisation des outils**
- ❖ **2019 : confirmé dans le plan Etat – Région**
 - ❖ porter une politique commune et plus efficiente / milieux aquatiques
 - ❖ proposer des financements plus incitatifs sur les actions prioritaires DCE et enjeux locaux;
 - ❖ concentrer les efforts des acteurs de l'eau (Etat, grandes collectivités, collectivités maîtres d'ouvrages) vers les actions prioritaires ;
 - ❖ construire progressivement une démarche de simplification pour les maîtres d'ouvrage
- ❖ **Un partenariat Région - agence - État - départements**
- ❖ **Des CT Eau portés par des maîtres d'ouvrages locaux**

Le CT Eau : Objectifs

- ❖ Mobiliser les acteurs autour des priorités de leur territoire en lien avec les stratégies régionales et de bassin
- ❖ Intervenir prioritairement sur les masses d'eau dégradées ou en risque de non atteinte du bon état et en particulier celles proches du bon état
- ❖ Agir sur des zones à enjeux particuliers (captages prioritaires, zones conchylicoles, eaux de baignade, baies algues vertes, plans d'eau prioritaires)
- ❖ identifier et sélectionner des actions thématiques ambitieuses, ciblées et hiérarchisées à mener pour répondre aux enjeux du territoire et aux objectifs du programme d'interventions (PDM-PAOT, actions locales pertinentes).



Stratégie de territoire à 6 ans



CT Eau de 3 ans

Maine-Loire-Océan

Etat d'avancement des CT et CT Eau

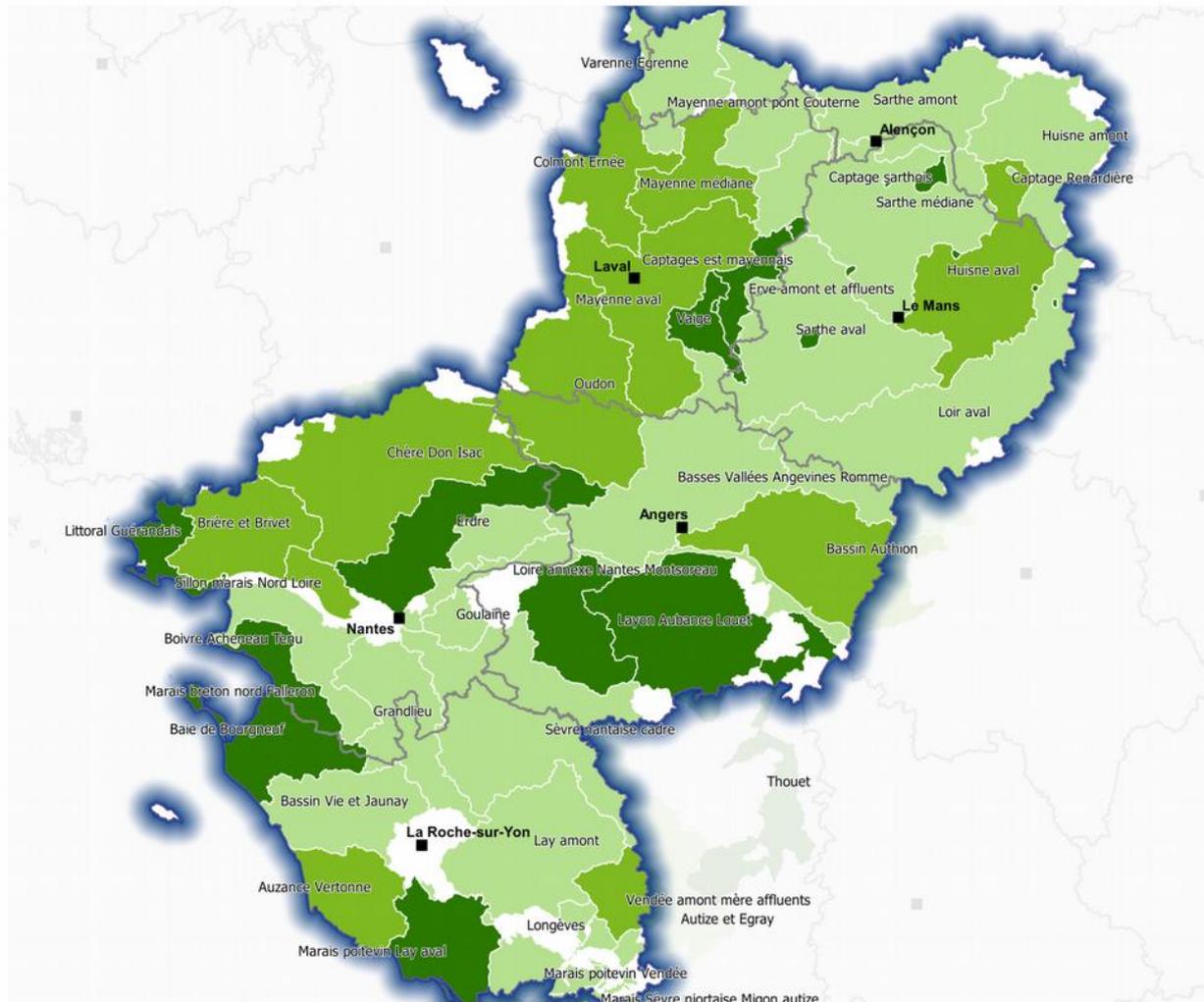
Avancement

- CT en cours
- CT Eau 2020
- CT Eau en projet

Source :
- AELB

BDCaro IGN - AELB - MLO
20/01/2020 - dep_ct_eau_bis.qgz

0 20 40 km



Le CT Eau : Un lien fort avec le Sage

- ❖ Avis motivé de la Cle sur la stratégie et la feuille de route
- ❖ Association étroite de la structure porteuse du Sage, membre du Copil



Le CT Eau : Coordination entre les partenaires régionaux

- ❖ **Validation des CT Eau par les financeurs**
 - ❖ Chaque financeur a son instance de validation
 - ❖ Calendrier et liste des documents à fournir partagés
- ❖ **Signature rapide (dématérialisée) puis médiatique**
- ❖ **Coordination de l'état et des financeurs**
 - ❖ Régionale / départementale
 - ❖ Politique / technique
- ❖ **Des outils partagés**
 - ❖ De pilotage et de suivi
 - ❖ En élaboration :
 - ❖ Articulation des financements
 - ❖ Articulation des procédures / aides financières
 - ❖ Cahier des charges de construction des CT Eau

Stratégie régionale captages prioritaires

Instruction gouvernementale du 5 février 2020 → réaliser une stratégie régionale

- **Principes proposés** (DREAL-DRAAF-ARS-CR-AELB)
 - Stratégie sous forme de **feuille de route** / **plan d'actions** avec des ambitions affichées ;
 - Basée sur un diagnostic « simple » / **état des lieux** (indicateurs + rencontres des acteurs locaux : juillet-sept)
 - **Séminaire régional** → octobre
 - Élaboration et validation de la **stratégie** : fin d'année
- **Objectifs poursuivis** :
 - Identifier les freins, les blocages, les jeux d'acteurs... + co-construire la stratégie
 - Mesurer les conditions nécessaires pour impulser de nouvelles dynamiques, atteindre certains objectifs (de moyens ou de résultats) → puis déclinaison locale (par captage)
- **Prochaines étapes**
 - Consultation réalisée fin mai-12/06 pour **recruter un BE** : notification avant fin juin
 - Réunion élargie avec CD et DDT(M) le 30/06 pour lancer la démarche

Valorisation des données qualité de l'eau

Pesticides → [site web](#) de la DREAL

- Intégration données **2018** via HUB'eau (Naiades et ADES) + évolutions du site ;
- Site mis à jour : le **25 juin** (NB : **données 2019** : disponibles sur Naiades qu'en novembre 2020...)
- Suites : intégration ESO, stage statistiques en cours à la DREAL, lien BNV-D... → échanges à poursuivre avec les collectivités intéressées (cadre GT «régional « données » et projet d'observatoire)

Nitrates → [site web](#) de la DREAL

- Données 2019 en ligne pour octobre 2020 (si envoi parallèle AELB)
=> via le formulaire de contact, preneur des expériences utilisateurs, besoins, (ou @Etienne SIMON)

Données de l'état écologique

- Déclinaison et complément projet QGIS qui pourrait être diffusé avec toutes les données EdL (état écologique, état chimique, état chimique et quantitatif des nappes, pressions, etc.) à l'échelle régionale
=> éventuels besoins à faire remonter également
- *Réflexion en lien avec les outils de com à venir au niveau bassin*

Gestion quantitative

Arrêtés cadre sécheresse

- 2020 = deuxième année de mise en œuvre des ACS suite à la démarche d'harmonisation régionale engagée en 2018
- En 2020 : ACS modifié en 44, sur le Marais poitevin, en cours de consultation du public en 49, en cours de signature en 72 (modifications plus importantes)
- Des avancées sur l'harmonisation des seuils de déclenchement et des mesures de restrictions et sur la définition des ressources et usages concernés ; des démarches en cours sur des ACS inter-départementaux sur certains bassins versants
- Un travail à poursuivre notamment pour améliorer la communication auprès des usagers, l'évaluation de l'efficacité des mesures et la coordination entre les départements
 - retour d'expérience à mener à l'automne sur la mise en œuvre des ACS
 - nouvelles instructions nationales attendues à prendre en compte
 - étude en cours sur l'amélioration de la communication en 85

Gestion quantitative

PTGE

- Instruction interministérielle du 7 mai 2019 : cadre le contenu et la gouvernance des PTGE
- Démarche globale et co-construite sur un périmètre hydrologique cohérent, avec un portage par les acteurs locaux et un accompagnement de l'État
- Un travail réalisé au sein des services de l'État pour pré-identifier les territoires prioritaires et décliner les instructions nationales à l'échelle de la région (modalités d'accompagnement des porteurs de projets, définition de l'échelle de travail, identification des ressources disponibles, etc)
 - un travail à poursuivre par les DDT en lien avec les SAGE pour cibler des sous-bassins hydrographiques
 - une déclinaison opérationnelle à mettre en œuvre pour faire émerger des démarches sur les territoires prioritaires et identifier / accompagner les potentiels porteurs

Réflexions sur des territoires prioritaires PTGE

Pilotage 53 :

- Oudon : sur le bassin **Oudon** amont

Pilotage 72 :

- **Sarthe aval**

Pilotage 44 :

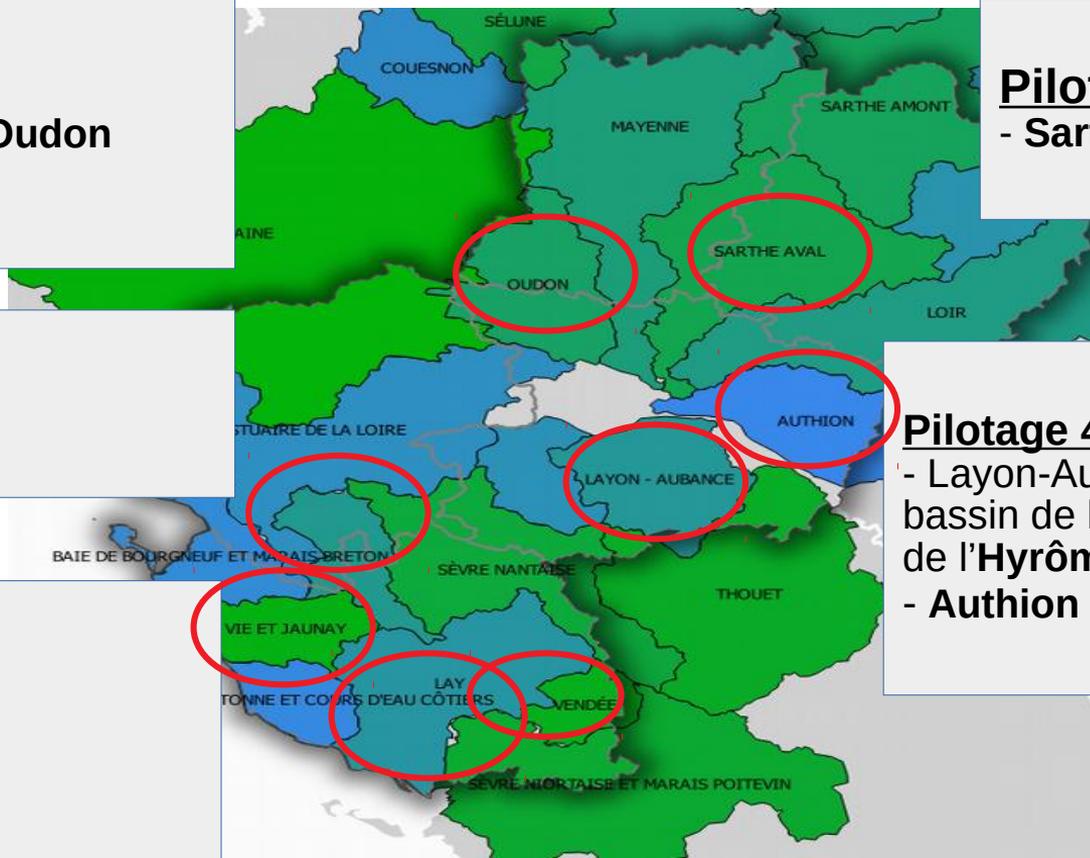
- **Grand Lieu**

Pilotage 49 :

- Layon-Aubance : sous-bassin de l'**Aubance** ou celui de l'**Hyrôme**
- **Authion ?**

Pilotage 85 :

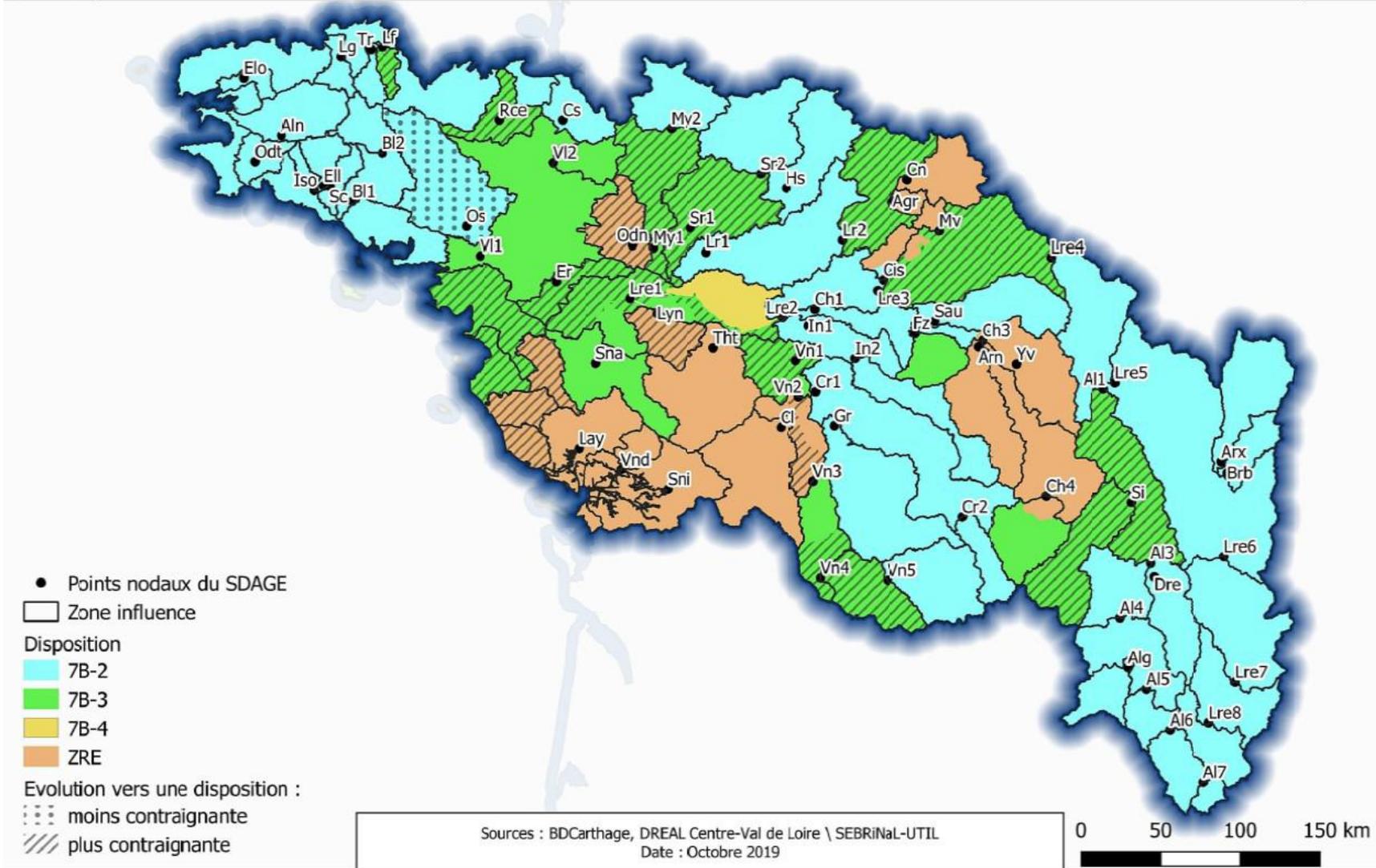
- **Vie et Jaunay**
- **SNMP : Autize**
- **Lay ?**



Gestion quantitative

Evolution des zonages du chapitre 7 du SDAGE :

- Objectif des zonages : assurer l'équilibre entre la ressource et les besoins à l'étiage
- Sur la base de l'état des lieux du prochain SDAGE : propositions du bassin d'évolutions de zonages (à partir du taux de masses d'eau superficielles en pression hydrologique significative) : 10 SAGE concernés sur la région Pays de la Loire
- Propositions soumises à concertation locale : suite annulation de la réunion régionale en avril (contexte Covid), concertation dématérialisée organisée du 8 au 22 juin
 - des documents d'accompagnement et des fiches GQ par SAGE mises à disposition sur le [site internet de la DREAL](#)
 - au-delà d'un positionnement des CLE, des contributions possibles des structures porteuses de SAGE sur le diagnostic du territoire, les enjeux et les démarches mises en œuvre
- Suite à cette concertation locale : consultation officielle des CLE sur les évolutions du SDAGE à partir de février 2021 / et sur ZRE de manière spécifique



Note renouvellement des CLE

Mise à jour le 26 mai 2020.

- Ordonnance n°2020-347 du 27 mars 2020 → Application du 12 mars 2020 au 10 août 2020
- CLE autorisées à délibérer par voie électronique, après décision du président de la CLE.
- Non-respect des règles du quorum possible en cas d'urgence (à justifier)
- Précisions sur la prorogation des mandats des membres de la CLE
 - Cas 1 : Mandat de la CLE « expire » entre le 12/03 et le 30/06 → Prorogation jusqu'au 30/06 (+4mois possibles si élections nécessaires)
 - Cas 2 : Mandat de la CLE « expire » avant le 12/03 ou après le 30/06 → Aucune prorogation possible

**TERRITOIRES
ENGAGÉS**
pour la
NATURE

Un dispositif du plan



Présentation des dispositifs « Territoires Engagés
pour la Nature » et Contrat Nature 2050

Réunion animateurs SAGE –
16/06/2020



stratégie régionale
BIODIVERSITÉ
PAYS DE LA LOIRE



DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
anjou

Région
PAYS DE LA LOIRE

**Loire
Atlantique**



PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sarthe
Le Département



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

agence de l'eau
Loire-Bretagne
Établissement public de l'État
agence.eau-loire-bretagne.fr

VENDÉE
LE DÉPARTEMENT

Pilotes : Etat, Région, OFB, Départements, Agence de l'eau

4 actions :

Consolider les dispositifs au service de territoires engagés pour la nature et leur articulation

Structurer et animer les réseaux d'acteurs

Développer et déployer les outils de protection et de gestion

Développer, animer et mettre en œuvre des programmes d'action sur les espaces agricoles et forestiers

TERRITOIRES ENGAGÉS
pour la
NATURE

Un dispositif du plan



- AMPLIFIER les dynamiques de MOBILISATION des territoires
- DÉMULTIPLIER les actions et ENGAGEMENTS en faveur de la biodiversité

Renforcer les **connaissances & compétences** de la collectivité



Obtenir une **reconnaissance** facilitant l'obtention de **financements**

grâce à l'appui d'un **comité des financeurs** et la mobilisation de nombreux outils financiers

Bénéficier d'un **accompagnement** technique au sein de l'**Agence régionale de la biodiversité**



Profiter d'une meilleure **visibilité** et d'une **valorisation** nationale, régionale et locale de ses projets et bonnes pratiques

5 collectivités ligériennes ont reçu la reconnaissance TEN :

- la Communauté de communes du Pays Fléchois (Sarthe),
- la Communauté d'agglomération Cap Atlantique (Loire-Atlantique & Morbihan)
- la Communauté de communes du Pays de Pouzauges (Vendée)
- la Communauté de communes Océan – Marais de Monts (Vendée)
- la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (Maine-et-Loire)



Rejoindre le **Club des TEN** et bénéficier d'**outils mutualisés** et du **partage d'expérience**

TEN : un outil au service du changen

TERRITOIRES
ENGAGÉS
pour la
NATURE

Un dispositif du plan
BIODIVERSITÉ.
TOUS VIVANTS !

- **Reconnaissance** d'engagements volontaires dans une démarche de progrès :
 - ✓ Appui sur actions existantes et développement de nouvelles initiatives
 - ✓ Plan d'actions
 - ✓ Communication valorisante
- Impulser une **dynamique de transversalité** entre les services de la collectivité au service d'un projet de territoire (liens biodiversité et urbanisme/agriculture/sylviculture/développement économique...)
- Mutualiser et **favoriser les retours d'expériences** entre acteurs des territoires engagés lors d'ateliers et de journées techniques

Des projets liés aux spécificités de territoires

Exemples d'actions identifiées :

- Création d'un ABC : acquisition de données et valorisation des connaissances sur la biodiversité
- Restauration de la TVB et prise en compte dans les documents d'urbanisme
- Renaturation de zones humides et cours d'eau (**ex d'actions CTeau**)
- Valorisation de sites « réservoir de biodiversité » et confortement des continuités écologiques
- Assurer une gestion durable des espaces agricoles et forestiers (ex : schéma bocager, charte forestière de territoire)
- Valoriser la biodiversité locale dans les circuits de randonnée pédestre et consolider l'attrait touristique du territoire
- Intégrer la biodiversité dans l'ensemble des projets de la collectivité (ex : ZAC) → articulation avec le dispositif « Entreprises Engagées pour la Nature »

Favoriser la mise en place de projets innovants et multi-acteurs grâce aux programmes existants

Structurer et développer un réseau « Entreprises et biodiversité » comportant un volet mécénat



- Sensibiliser et associer le grand public à la préservation de la biodiversité
- Développer une filière bois-énergie (lien avec les PCAET)



Contrat Nature 2050

- Projets de restauration et de préservation de la biodiversité
- Adaptation au changement climatique et solutions fondées sur la nature
- Modalité de financement régional dans le cadre d'un TEN : enveloppe régionale maximale de 350 000 €
- Partenariat avec la CDC Biodiversité sur financement d'actions spécifiques : appui financier possible à hauteur de 150 000 € maximum
- Mobilisation autres financeurs et leurs dispositifs via TEN : départements, Agence de l'eau (CTeau), Etat (DREAL) à la libre appréciation des financeurs concernés
- Plateforme pour le dépôt des dossiers de candidatures :

<https://engagespurlanature.biodiversitetousvivants.fr/territoires/>

- Dispositif ouvert aux EPCI à fiscalité propre : différents maîtres d'ouvrages possibles sur les actions (EPCI, communes, associations,...)
- Questionnaire sur les pratiques actuelles de la collectivité et prévisions pour les 3 prochaines années
- Programme d'actions sur 3 ans
- Tableau prévisionnel de budget

Contacts et informations :

Amélie Boisteux - Chargée de mission appui aux collectivités engagées pour la biodiversité - Collectif Régional pour la Biodiversité (Région Pays de la Loire)

amelie.boisteux@paysdelaloire.fr / 02.28.20.54.25

Projet Liger Bocage et agroforesterie

Une ambition partagée par de nombreux acteurs ligériens (Etat, collectivités, acteurs privés) :

- Valoriser les outils existants en faveur du bocage et de l'agroforesterie et développer les synergies d'intervention pour renforcer la mise en œuvre des stratégies locales ;
- Appréhender l'évolution des besoins des territoires et les mobiliser dans une approche globale et intégratrice ;
- Structurer un réseau de partenaires financiers publics à articuler avec les acteurs privés pour une plus grande lisibilité et visibilité de la mobilisation des acteurs en faveur du bocage et sa gestion durable ;
- Mettre en place un système de suivi et d'évaluation de l'action collective en faveur du bocage, aux différents échelons de réflexion/mobilisation (territoires, départements, région, national)

Une expérimentation prochaine d'un dispositif partagé et assemblé à destination des :

- Collectivités locales et leurs groupements,
- Chambres consulaires, établissements publics,
- Groupements d'intérêt économique et environnemental et structures coopératives agricoles,
- Associations.

Les projets éligibles de **préservation et de reconquête des complexes bocagers et agroforestiers** avec un objectif de création et/ou de restauration de continuités écologiques, faisant intervenir une **pluralité d'actions en respect d'un équilibre budgétaire favorable à l'investissement**.

Les travaux de plantation devront s'inscrire dans un cadre collectif et avec une approche territoriale cohérente au regard de l'objectif et de l'ambition du projet. Les projets devront pouvoir **mobiliser les programmes d'aides et les cadres contractuels déployés par les partenaires** (Contrat Nature, Contrat territorial Eau, appel à projets « Plantations d'arbres et d'arbustes », etc.).

Contacts et informations :

Cyril Bellouard – Responsable pôle Biodiversité et littoral - Collectif Régional pour la Biodiversité (Région Pays de la Loire)

Cyril.bellouard@paysdelaloire.fr / 02.28.20.54.45

2 – Actualités EDL/SDAGE/PDM

Point d'actualité des futurs SDAGE-PDM 2022-2027

Document d'accompagnement : D5 Note_avisCLE_projetPdM_ComPlanif_250220



Evolution du calendrier Consultation des CLE

Calendrier décalé par le Comité de Bassin :

Sous réserve d'évolutions sanitaires ou de nouvelles consignes nationales : **Adoption du Projet de SDAGE-PdM en octobre 2020**

- Consultation du public de mi-février à mi-août 2021 (compris) :

- **Consultation des assemblées (dont les CLE) sur 4 mois : mi-février - mi-juin**
- Consultation du public sur 6 mois : mi-février - mi-août

D'ici-là, les Commissions du CB se réunissent et avancent (visio, présentiel, mixte) : commissions planification + commission communication, commission relative aux milieux naturels. Puis avis de l'autorité environnementale.

Objectif : **adoption finale en CB courant mars 2022**, après analyse et prise en compte des retours des consultations en Com.planif. (08-12/2021)

<https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr/home/actualite-sdage-et-sage/contenu1/lactualite-du-sdage-et-des-sage/des-ajustements-pour-le-prochain-sdage.html>



Consultation des CLE sur le projet de Programme de mesures 2022-2027

Objectif initial :

Identifier à l'échelle de chaque SAGE, les grands enjeux de la gestion de l'eau, et les types d'actions prioritaires à engager



Pour permettre aux animateurs de CLE de **disposer d'un cadrage politique local**, avant de participer aux travaux de la concertation technique locale sur le programme de mesures

Retour demandé auprès du président du Comité de Bassin



Consultation des CLE sur le projet de Programme de mesures 2022-2027

Un taux de retour modeste : 20%
→ 11 CLE sur 55

Des contributions :

- riches
- représentatives des préoccupations des CLE
- cohérentes avec les enjeux identifiés par le CB

En synthèse, 5 enjeux majeurs :

- ❑ Changement climatique
- ❑ Gestion quantitative
- ❑ Qualité de l'eau
- ❑ Milieux aquatiques
- ❑ Mise en œuvre des SAGE et gouvernance



Consultation des CLE sur le projet de Programme de mesures 2022-2027

Voir la note présentée à la Commission planification du CB du 25/02/20

A l'avenir :

- Une expérience à renouveler
- Un calendrier à revoir :
 - Au moment de la consultation sur les questions importantes ?

Élaboration du PDM – Focus Pays de la Loire

Concertation locale sur les territoires menée début 2020, avec une bonne mobilisation des structures porteuses de SAGE. Discussions très riches sur les objectifs.

Objectifs :

- à noter : il est envisagé un recours important aux OMS plutôt qu'aux reports de délais, mais en affichant les progrès à viser d'un cycle sur l'autre.
- des changements sont possibles, suivant les décisions de niveau bassin sur les objectifs.

Mesures :

- Analyse en cours des mesures pour homogénéisation à l'échelle du bassin par le STB



L'état des lieux du SDAGE 2022-2027

adopté et diffusé

Etat des lieux du SDAGE adopté par le CB du 12/12/19

<https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr/home/actualite-sdage-et-sage/contenu1/lactualite-du-sdage-et-des-sage/adoption-de-letat-des-lieux-du-bassin-loire-bretagne-par-le-comi.html>

Document en ligne, ensemble des données accessibles depuis décembre

<https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr/home/projet-de-sdage-preparer-la-re-1/les-documents-du-sdage-2022-2027/etat-des-lieux-2019.html>

Projet cartographique, en cours depuis février : Carto QGis des données de l'EdL 2019 pour aide à la visualisation des données (notice d'information à lire)

<https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr/files/live/mounts/midas/Donnees-et-documents/Projet%20cartographique%20QG>

Synthèse grand public prévue



L'état des lieux du SDAGE 2022-2027

Valorisation des données

L'idée est de valoriser les données de l'EdL pour cibler les actions opérationnelles.

❑ A venir (pas de calendrier précis, fin 2020-début 2021) :

- Fiches ressources vulgarisant le calcul de chaque pression significative
 - Remise à disposition en même temps des notes de méthodes déjà transmises pour la concertation technique il y a un an
- Fiches masses d'eau mises à jour (prestataire présentation données-carto.)

Aider à hiérarchiser les BV entre eux, définir la typologie d'actions prioritaires au regard des pressions et du risque : avoir une méthodologie partagée, en cohérence avec les indicateurs d'actions et stratégies locales...

Travaux en cours (retardés par le contexte de crise sanitaire)

Présentation interne siège-délégations (fin 2020) puis infos des partenaires services de l'Etat et animateurs SAGE

3 – Tour de table actualité des SAGE

3.1 – Informations/rappel sur prochaines réunions bassin/national

3.2 – Tour de table structures SAGE :

- Actualités marquantes
 - Actions prévues pour communication/sensibilisation des nouveaux/nouvelles élu.e.s
-

3.1 – Prochaines réunions bassin/national



Bassin Loire-Bretagne :

- Réunion des **Président·e·s de CLE** : novembre 2020 (Orléans?).
Animateurs/animateuses invité·e·s à y assister
- Réunion **animateurs/animateuses CLE** : reportée en janvier 2021 car liée à l'approbation du projet de SDAGE.
→ Consacrée principalement à ce sujet SDAGE : donner les informations nécessaires pour la consultation

Au niveau national :

- RDV Gest'eau sur SAGE&Gestion quantitative – 26 juin matin [Lien d'inscription]
 - Journées techniques SAGE « Les SAGE, l'eau au cœur des territoires » – 21&22 septembre
-

3.2 – Tour de table structures

Sur communication/sensibilisation des élu·e·s – *Balayage rapide des structures État&Région*

- Inscription au LIFE d'une action de formation (début envisagé 2ème trimestre 2021)
- Réflexions sur des rencontres/temps forts régionaux (AELB, Région, etc.)
- Documents(plaquettes, mallettes) en cours de préparation

⇒ Tour de table SAGE



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence de l'eau
Loire-Bretagne



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



Région
PAYS DE LA LOIRE

Merci pour votre attention